



# JOURS DE PASSATION DES EPREUVES

publié le 21/05/2021

Les élèves de 3ème passeront les épreuves de l' **ASSR2** le **jeudi 10 juin 2021**  
(voir horaire sur le calendrier de Pronote)

Les élèves de 5ème passeront les épreuves de l'**ASSR1** le **vendredi 11 juin 2021**  
(voir horaire sur le calendrier de Pronote)



**Académie  
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.